

République du Sénégal

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Projet de TDR

« la mise à jour de la stratégie nationale de protection sociale »

Janvier 2013

I. Contexte, problématique et justification

Le processus d'actualisation du DPES, motivé par les nouveaux enjeux politiques, économiques et sociaux auxquels le Sénégal sera confronté, a aboutit à l'élaboration et la validation de la Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale (SNDES) 2013-2017.

La SNDES marque une rupture tant dans la démarche de formulation que le contenu pour concilier les priorités économiques et sociales avec les principes d'efficacité, de rationalité, d'équité et de démocratie et repose sur une vision d'une « *émergence dans la solidarité générationnelle* ». En termes de démarche, elle tient compte des initiatives et propositions citoyennes, des thématiques sectorielles et régionales en mettant l'accent sur les orientations gouvernementales et les données statistiques stratégiques rendues disponibles en 2010-2011.

Prenant en compte comme catalyseurs, la stabilité politique et la paix durable, la bonne gouvernance, la SNDES s'appuie sur les trois piliers: (i) Croissance, Productivité et Création de richesses ; (ii) Capital humain, Protection sociale et Développement durable ; et (iii) Gouvernance, Institutions, Paix et Sécurité. C'est donc un document de politique économique et sociale qui se veut fédérateur des interventions des acteurs au développement.

Partant de trois scénarios prévisionnels, la SNDES arrime les choix d'investissements publics, dans un plan d'actions global par rapport à la capacité de mobilisation des ressources de l'Etat. Le scénario de la SNDES met l'accent sur l'agriculture, l'énergie, les infrastructures et la satisfaction de la demande sociale. Dans ce contexte, le montant total du plan d'actions prioritaires s'élève à 5 139 milliards de FCFA sur la période 2013-2017, dont 3 646 milliards déjà acquis et un gap d'investissement additionnel de 1 493 milliards à rechercher. Le taux de croissance atteindrait en moyenne 7% par an, tandis que le déficit public en pourcentage du PIB serait contenu, en passant de 6,1% en 2013 à 3,6% en 2017.

La stratégie de mobilisation des ressources privilégiera le respect de la viabilité de la dette publique, des règles budgétaires de l'UEMOA et des engagements internationaux du Sénégal. A cet effet, elle vise essentiellement des prêts concessionnels et impliquera le secteur privé, à travers des mécanismes de partenariat public-privé, dans le financement des projets d'infrastructures structurantes.

Dans l'optique de combler le gap de financement de la SNDES, une rencontre des bailleurs de fonds sera organisé afin de recenser les engagements financiers pour la mise en œuvre de la SNDES. Un Comité de pilotage du processus est mis en place par le Ministre de l'Economie et des Finances, pour coordonner les activités, plus particulièrement les études et analyses complémentaires. Dans cette perspective, ces termes de références définissent les éléments pouvant conduire à la **mise à jour de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) dans une perspective de mise en œuvre de la SNDES pour la période 2013-2017.**

II. Objectifs et résultats attendus de l'étude

L'élaboration de la SNDES a conduit à la mise en place d'un Plan d'Actions Prioritaires (PAP) pour la période 2013-2017. Il est assujéti d'une matrice d'actions et de mesures et plan financier global. Pour rendre efficace la mise en œuvre et le suivi de la SNDES, cependant, à l'atelier de validation de la stratégie, les acteurs ont fortement recommandé de mettre à jour la SNPS en rapport avec la matrice des actions et des orientations gouvernementales en matière de solidarité et de sécurité sociale.

L'étude portant sur la « Mise à jour de la SNPS élaboré en 2006 » aura pour effet de donner une base solide et efficace pour la performance dans la mise en œuvre de la SNDES.

L'**objectif principal** de cette étude est de proposer des ajustements et recadrage sur la SNPS selon l'évolution du contexte socio politique (contexte d'initiative du socle de protection sociale, sur les nouvelles priorités de la SNDES définies notamment par rapport aux orientations de l'actuel gouvernement. Il s'agira de proposer une nouvelle approche de réponse à la demande sociale, de réduction des inégalités et de la vulnérabilité, intégrant les risques sociaux, les risques majeurs et les catastrophes de manière holistique dans la réduction de la pauvreté au Sénégal.

De *manière spécifique*, le rapport final doit comprendre :

- Une définition claire des groupes vulnérables selon le contexte et des acteurs qui interviennent ;
- Une identification des mécanismes efficaces de ciblage de ces Groupes ;
- la prise en compte des programmes actuels comme le développement des filets sociaux de sécurité, la lutte contre les inondations et de couverture maladie universelle, en sus des programmes de sécurité sociale (pensions,

assurance et la mise en commun des risques, les interventions sur le marché du travail, l'assistance sociale, etc) ;

- la prise en compte de mécanismes pérennes de financement du système non contributif de protection sociale tels que la Caisse Autonome de Protection Sociale (CAPSU), le Fonds de Solidarité Nationale ;
 - la redéfinition de mécanismes efficaces de la promotion des systèmes formels de sécurité sociale et des systèmes d'extension de la protection sociale
-
- des orientations sur les trajectoires de sortie de la trappe de pauvreté, par le développement d'activité génératrice de revenu ;
 - la définition de mécanismes pérennes des nouveaux programmes sociaux et au cas échéant, la proposition de nouveaux instruments de protection sociale adaptés pour satisfaire la demande sociale ;
 - les mécanismes de suivi et d'évaluation de la SNPS ;
 - l'actualisation du plan d'action global de la protection sociale qui précisera les coûts des interventions et les différents programmes, les agendas et acteurs intervenants.

Résultats attendus de la mission

- un rapport de la SNPS réactualisé et arrimé à la SNDES avec une réponse à tous les points d'objectifs spécifiques
- un plan d'action chiffré avec des coûts annuels sur la période 2013-2017
- un schéma de coordination des interventions des acteurs qui aide à la coordination.

Pré-requis du prestataire

- Expérience dans la formulation de projet,
- Expérience dans la protection sociale
- Expérience dans les filets sociaux de sécurité
- connaissance de la SNPS
- maîtrise de l'expression écrite, expérience dans la formulation et la rédaction,

Durée

La consultation nécessitera un travail à temps partiel estimé à 30 jours dans la période du 15 février 2013 au 19 mars 2013.